



Le Jardin Botanique se refait une beauté

La serre des Bégoniacées et des Gesnériacées n'est plus la même. Grâce à un aménagement complètement repensé, les visiteurs peuvent maintenant découvrir des espèces jamais présentées, ainsi que de nouvelles acquisitions.

BERNARD GAUTHIER

La nouvelle serre procure une expérience de visite différente avec un parcours nouveau, tout en courbes et en dénivelés, qui met en valeur des plantes rampantes, arbustives et bambusiformes. La serre est divisée en quatre

sections: une représentation du sous-bois tropical humide abritant des plantes telles qu'on les apercevrait dans leur milieu naturel, une partie consacrée aux plantes qui, pour survivre, s'adaptent à différentes conditions, des murs végétalisés conçus par l'équipe d'horticulture et enfin, des cultivars issus du monde de l'hybridation. La collection des Bégoniacées est considérée comme l'une des plus importantes en Amérique du Nord avec ses 2 genres, 200 espèces et 100 cultivars, alors que celle des Gesnériacées regroupe 27 genres, 140 espèces et 24 cultivars.



BIXI: une nouvelle logistique pour le dépôt des bicyclettes

C'est avec empressement que les Montréalais ont pu enfourcher les Bixis, dont l'installation a nécessité de nouveaux aménagements.

DANIEL ROLLAND

La Société de vélo en libre-service qui administre les Bixis a ajouté de nouvelles stations à Westmount et à Longueuil. Au total, les amateurs du deux roues disposent donc de 5120 vélos et 411 stations. Mais avant toute chose, il fallait revoir la logistique pour le dépôt des Bixis sur les lieux des stations achalandées, tout particulièrement celle du Plateau-Mont-Royal. Beaucoup des usagers se plaignaient et trouvaient à redire à bon droit sur l'efficacité du système existant. Il faut savoir que la nuit, on cueille dans des stations des bicyclettes pour alimenter la forte demande, par exemple sur le Plateau-Mont-Royal. Certes, c'est très bien pour la disponibilité

des bicyclettes qui occupaient tous les enclos dans un lieu donné. Mais en revanche, pas moyen d'en déposer une. Grâce à une méthodologie revue et améliorée, on devrait réduire considérablement les problèmes d'engorgement. Bonne nouvelle: pour le seul arrondissement de Ville-Marie, on ajoute deux stations de dépôt. Mais c'est une façon de faire qui n'est pas dépourvue de complexité. Des expériences du genre avaient été tentées dans le passé, lors du Grand Prix de Formule 1 et du Festival Osheaga, initiatives qui durent être abandonnées car considérées comme trop coûteuses. Alors comment va-t-on s'y prendre, cette fois, au plan du budget, et quelle sera la hausse? On a été incapable de répondre clairement à cette question. La Société, par ailleurs, n'aura pas attendu longtemps pour refileur déjà une hausse de l'abonnement annuel qui passe de 78,50\$ à 80,50\$. On croit pouvoir générer des revenus de 7,5M\$.

JOUR de la TERRE

COLLECTE DE MATIÈRES DANGEREUSES, MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE POUR LES INSTITUTIONS, COMMERCES ET BUREAUX D'AFFAIRES DANS VILLE-MARIE

Une occasion unique pour les institutions, commerces et édifices à bureaux du centre-ville de se départir, de façon responsable, de leurs matières dangereuses* et de leur matériel informatique et électronique désuet.

JEUDI **19 AVRIL 2012**

8 h à 16 h sur le terrain vague, au coin de la rue Saint-Dominique et du boulevard René-Lévesque Est

CRÉDIT DE **200\$** POUR LES PREMIERS INSCRITS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

revitalisation_ecojac@cam.org

514 522-4053 poste 201 ou 202

Date limite d'inscription avant le 17 avril 2012

* **MATIÈRES DANGEREUSES ACCEPTÉES** : Matériel informatique et électronique divers, peinture alkyde ou latex, tubes fluorescents, acides, bases, solvants, huiles, cyanures, pesticides, herbicides, fongicides, insecticides, réactifs, oxydants, accumulateurs au plomb, piles sèches, médicaments, avertisseurs de fumée, aérosols, bonbonnes de propane et lampes au mercure/sodium.

* **MATIÈRES NON ACCEPTÉES** : Pneus, BPC, déchets biomédicaux, explosifs, radioactifs, munitions et armes à feu et matières non-dangereuses.

